

JOURNEE NATIONALE DE RENCONTRE AVEC LES PRESIDENCES DES DR CPNE-FP

Jeudi 22 mars 2012

Sommaire :

- Ouverture de la journée
- Intervention de la Présidence de l'Observatoire
- Intervention de la Présidence d'UNIFAF
- Tour des régions
- Ateliers

OUVERTURE DE LA JOURNEE PAR Annie LECULEE, Présidente, et Gilbert LEPICHON, Président adjoint de la CPNE-FP

La Présidence rappelle le contexte de la mise en place des délégations régionales de la CPNE-FP sur l'année 2011. La CPNE-FP s'est concentrée sur l'accompagnement du déploiement de l'ensemble des 22 délégations régionales pour permettre une meilleure appropriation de leurs missions. Une réflexion a été menée afin de déterminer leur capacité à aborder la question de l'emploi au sein des territoires.

La Présidence, après avoir rappelé les objectifs de cette journée, échanger sur les actions à mener, les modes de fonctionnement et les modalités de coopération des instances en région, présente le programme :

♦ **Troisième temps :** Ateliers de réflexion sur la place politique des DR CPNE-FP et leur rôle vis-à-vis des acteurs régionaux sur les sujets de l'emploi et de la formation

♦ **Premier temps :** Intervention de la Présidence d'UNIFAF et de l'Observatoire

♦ **Deuxième temps :** Tour des régions

INTERVENTION DE LA PRESIDENCE DE L'OBSERVATOIRE, Jean-Marie POUJOL, Président, Jean-Baptiste PLARIER, Président adjoint

Quelle est la vocation de l'Observatoire?

L'Observatoire est une instance de réflexion prospective et un outil stratégique de veille opérationnelle. La Présidence rappelle les quatre principales missions

dévolues à cette instance:

- Collecter et synthétiser des données sur l'emploi et la qualification
- Contribuer à identifier les facteurs affectant le secteur (outils, diagnostics, études ciblées...)

- Produire des données annuelles en vue d'élaborer un rapport annuel de branche remis à la Commission Paritaire de Branche

- Transmettre à la Branche les priorités à cibler sur le champ de la formation

SUITE DE L'INTERVENTION DE LA PRESIDENCE DE L'OBSERVATOIRE

Quel est le lien entre l'Observatoire et les DR CPNE-FP?

L'Observatoire mène des études (visibilité sur les dynamiques d'emplois, repérage de métiers en tension) qui fournissent des données précises pour anticiper des besoins en formation et des évolutions des métiers et des emplois de la branche tant à l'échelon national que régional.

Un lien transversal

Le budget limité de l'Observatoire implique de prioriser les demandes.

Dans ce cadre contraint, des travaux menés sur une région peuvent intéresser d'autres régions, c'est pourquoi il est indispensable de communiquer et de mutualiser ces travaux.

Cette instance produit de la connaissance, du questionnement qui apporte de la crédibilité en région.

Un lien réciproque

L'Observatoire peut s'appuyer sur les réseaux locaux des DR CPNE-FP, et les DR CPNE-FP sont amenées à saisir l'Observatoire dans le cadre d'une étude sur une problématique spécifiquement régionale. Les

contours de ce cadre de collaboration entre l'Observatoire et les DR CPNE-FP restent à préciser, notamment les modalités de saisine, la prise de décision et la mise en œuvre de l'appui technique et logistique.

L'enquête emploi 2012, le point sur les données de notre secteur : L'enquête emploi 2012 permettra de mesurer les écarts et les évolutions par rapport à 2007. Avec 18% de taux de réponse, la Présidence rappelle l'objectif de 75% du taux de participation et insiste sur l'importance de la mobilisation des adhérents.

Pierre Marie LASBLEIS, chef de projet au sein de la Direction Recherche Etudes et Développement commente le document intitulé « les dynamiques régionales d'observation ».

Cette présentation permet de repérer les régions dans lesquelles un système d'observation de l'emploi est mis en place.

INTERVENTION DE LA PRESIDENCE UNIFAF, Jean-Marc LE GRAND, Président et Marcel BEUTIN, Président

Jean-Marc LE GRAND, Président d'UNIFAF, insiste sur le caractère interactif et interdépendant des instances nationales et régionales de la Branche.

La CPNE-FP, en qualité d'instance de représentation politique, porte les dispositifs de la Branche en partena-

riat avec l'OPCA UNIFAF, opérateur des décisions pour leur financement.

Comment vont s'articuler les DR CPNE-FP avec les Délégations régionales paritaires d'UNIFAF, d'ores et déjà implantées sur le territoire?

Trois éléments de contexte :

♦ Un secteur en mutation

L'évolution des publics accueillis et les modes de prise en charge impliquent une nécessité de former les salariés vers ses nouveaux besoins (autisme, Alzheimer...).

L'Observatoire « produit de la connaissance, du questionnement qui apporte de la crédibilité en région »

« La CPNE-FP, en qualité d'instance de représentation politique porte les dispositifs de la Branche en partenariat avec l'OPCA UNIFAF, opérateur des décisions pour leur financement. »

◆ Un OPCA ré-agrée et évalué

Le Président évoque la convention d'objectifs et de moyens négociée avec les services de la DGEFP suite au ré-agrément de l'OPCA le 1er janvier 2012. En effet, de nouvelles missions incombent désormais à l'OPCA (développement de la mission de conseil aux adhérents avec une attention particulière portée aux petits établissements et aux grands comptes) sans pour autant d'augmentation des moyens dé-

diées.

◆ Des besoins financiers pour réussir le pari de la formation

Les plus de 370 millions de collecte ne suffisent plus pour répondre aux besoins de formation de notre Branche, la régionalisation autour d'actions concertées et de partenariats à développer s'avère indispensable.

Les Plans d'Actions Régionaux

Marcel BEUTIN, Prési-

dent adjoint d'UNIFAF fait référence aux plans d'action régionaux d'ores et déjà en cours d'élaboration au sein des DRP UNIFAF.

Ces actions vont se décliner en 3 axes :

Les Actions Prioritaires Régionales (APR)

Le Conseil d'Administration d'UNIFAF (CAP) a demandé une évaluation des APR avec l'espoir que ce nouveau regard permettra de démultiplier ce type d'action en réponse aux spécificités des

régions.

Les partenariats

Les DRP UNIFAF attendent des DR CPNE-FP qu'elles définissent les axes politiques et des priorités quelles pourront ensuite traduire par des cofinancements.

Les cofinancements

Les régions offrent des possibilités de cofinancements supplémentaires. Le CAP a décidé de favoriser les cofinancements d'action de formation partenariales par une dotation spécifique dans le cadre du Fonds d'Intervention.

TOUR DES REGIONS

Les Présidents des DR CPNE-FP ont manifesté un réel enthousiasme et une forte envie de développer leur instance.

Plusieurs pistes de réflexion...

Les Présidents ont fait état d'orientations communes, voici une liste des objectifs les plus cités :

◆ **Développer des partenariats locaux** (Pole emploi, Conseils régionaux, ARS, offre de formation de la Branche...) soit par des missions de représentation, soit par des invitations aux réunions plénières de la DR CPNE-FP

◆ **Nécessité d'être identifié sur le territoire**

◆ **S'appuyer sur les données de l'Observatoire et des études régionales existantes et nécessité d'obtenir des données quantitatives et qualitatives** sur les thématiques suivantes : besoins en apprentissage, VAE, besoins en formation des jurys VAE, le suivi des dispositifs de Branche, enquête sur les emplois en tension au niveau des bassins d'emploi, repérer les nouveaux métiers et les nouvelles compétences...

◆ **Développer l'attractivité du secteur Privé Non Lucratif (PNL)** et obtenir des informations sur les secteurs public et lucratif.

◆ **Faire entendre la voix de la Branche** au regard des enjeux qu'elle traverse et obtenir une représentation structurée au même titre que les secteurs public et lucratif

◆ **Partager une visions stratégique** sur les besoins spécifiques de notre Branche en termes d'emploi et de formation à l'échelon régional

◆ **Bénéficier des expériences des autres régions**

« Les Présidents des DR CPNE-FP ont manifesté un réel enthousiasme et une forte envie de développer leur instance ».

Les Présidents des DR CPNE-FP « souhaitent que les rôles, les missions, et les positions de chacune des instances régionales soient clarifiées ».

Des besoins exprimés :

Les Présidents des DR CPNE-FP ont demandé des précisions sur l'articulation des instances, que ce soit entre l'Observatoire et les DR CPNE-FP, qu'entre les DRP UNIFAF et les DR CPNE-FP. Ils souhaitent que les rôles, les missions, et les positions de chacune des instances régionales soient clari-

fiées afin d'apporter une meilleure lisibilité de la Branche en région.

Ils ont également insisté sur le paradoxe entre les temps et les moyens alloués au regard de leurs missions. Comment mobiliser en trois demi-journées par an? Comment assumer des missions de représentation supplémentaires?

Les questions les plus

récurrentes concernent le champ d'intervention de la DR CPNE-FP, peut-elle signer des conventions cadres, des conventions de cofinancements, peut-elle embaucher du personnel?

Enfin, ils ont insisté sur leurs besoins en outils de communication (plaquette, adresse mail, dossier de communication).

LES ATELIERS

ATELIER N°1

◆ Sur la question de la communication :

Le groupe de travail souhaite que la CPNE-FP prépare une communication auprès des institutionnels locaux pour les informer de sa déclinaison en région, du rôle et des missions qui lui sont confiés et qui précise la composition de l'instance.

Pour ce faire, et afin de faciliter cet envoi, les délégations régionales donneront les adresses des contacts au secrétariat technique de la CPNE-FP.

Par ailleurs, les membres du groupe souhaitent que les délégations disposent d'une plaquette de présentation de la CPNE-FP et de la trame de feuille à en-tête

avec le logo de la délégation régionale.

La lisibilité de l'instance en région nécessite que chaque délégation dispose d'une adresse mail et puisse être visible via un site internet.

◆ Sur la question de la représentation:

Une question s'est posée sur le positionnement des « multi casquettes », c'est-à-dire sur les personnes qui ont un mandat au titre d'UNIFAF et de la DR CPNE-FP. Il faut être vigilant à ce que lors des rendez-vous avec les institutionnels, il n'y ait pas d'amalgame entre les différents mandats.

Les journées sont limitatives pour effectuer les missions de représentation, toutefois, « les règles nationales n'interdisent pas les intelligences régionales ». Ainsi des arrangements locaux peuvent être trouvés pour permettre de réaliser les missions de représentation en dehors des réunions plénières.

Cela dit, il ne faut pas multiplier les rendez-vous avec les institutions locales mais savoir davantage les cibler pour permettre un dialogue construit autour d'un objectif bien défini.

Les trois demi-

Pour limiter les déplacements il est proposé d'inviter les institutionnels lors des réunions. Outre, les institutions locales, il faut communiquer vis-à-vis des acteurs de la branche (adhérent d'UNIFAF) et profiter des réunions des DRP UNIFAF pour présenter les missions de la DR CPNE-FP et insister sur sa complémentarité avec la DRP UNIFAF.

♦ Sur la question du travail de la délégation régionale CPNE-FP:

Cette année est une année de transition, il est important de faire une évaluation annuelle sur ce qui a été réalisé et ce qui doit être fait.

L'enquête emploi est un élément prépondérant. Cette enquête donne des tendances lourdes de type structurel. Il appartient aux délégations régionales de demander des ajustements pour per-

mettre une vision plus fine de l'emploi au niveau local.

La question de la formation et de l'emploi sont des éléments fédérateurs de la branche. C'est dans ces deux domaines que le paritarisme prend toute sa dimension. Le régional doit réaliser des diagnostics et doit faire remonter ses commandes soit à la DRP UNIFAF soit à l'Observatoire.

« Il faut être vigilant à ce que lors des rendez-vous avec les institutionnels, il n'y ait pas d'amalgame entre les différents mandats ».

ATELIER N°2

Le second atelier a travaillé sur les thèmes suivants :

♦ « Nous sommes au début d'une nouvelle histoire », à ce titre, il est question de s'interroger sur l'identité de la DR CPNE-FP, sa reconnaissance et sa légitimité.

♦ Le mode de saisine de l'observatoire : Comment accéder aux études et faciliter leur appropriation ?

Il est essentiel de se doter d'études ayant une forme synthétique pour qu'elles soient plus facilement utilisables par les délégations régionales.

♦ La complémentarité des rôles de la DR CPNE-FP et de la DRP

UNIFAF et les modalités de travail entre les deux instances :

Les membres du groupe de travail notent une « désynchronisation » entre ces deux instances. Il s'agit de créer l'interaction utile pour travailler à la légitimité de l'une et de l'autre en respect des rôles dévolus à l'une et à l'autre.

Le groupe de travail a distingué 3 points majeurs pour faciliter cela :

- Mettre en place des feuilles de route respectives et distinctives qui définissent la voie pour l'une et pour l'autre.

- Missionner des membres de la DRP UNIFAF sur certaines actions suivant la mesure du possible. Ex- :

inviter des membres d'UNIFAF en DR-CPNE ?

- Obtenir en amont que les comptes rendus des DRP UNIFAF soient systématiquement transmis à tous les membres des DR-CPNE-FP (et réciproquement) .

« Il est question de s'interroger sur l'identité de la DR CPNE-FP, sa reconnaissance et sa légitimité ».

ATELIER N°3

Les membres de cet atelier se sont attachés à échanger sur la question des moyens attribués pour permettre le fonctionnement des délégations régionales.

Le groupe de travail est parti de la situation atypique du Languedoc Roussillon qui dispose de financements pour assurer le fonctionnement de la DR CPNE-FP.

Cette situation reste isolée et ne correspond pas à la réalité des autres régions. Des solutions ont toutefois été trouvées comme la mise à disposition de locaux par

UNIFAF ou par certains employeurs pour faciliter la tenue des réunions.

Les 3½ journées de réunions prévues dans l'accord de branche doivent être optimisées. La DR CPNE-FP est avant tout une instance politique qui doit se doter d'outils (comme les études) pour éclairer sa réflexion : il est important d'investir les 3 ½ journées par ce positionnement.

En terme de charge de travail, chaque région doit cibler une problématique régionale et s'investir dessus (Il n'est pas possible de s'éparpiller sur plu-

sieurs thématiques).

La DR CPNE-FP vient créer une dynamique commune avec l'OPCA, à travers le plan d'action régional, elle doit définir les axes politiques pour que l'OPCA les mette en œuvre.

« La DR CPNE-FP vient créer une dynamique commune avec l'OPCA ».



SECRETARIAT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA CPNE-FP

47 rue Eugène Oudiné
75013 PARIS

Téléphone : 01.45.83.92.35
Messagerie : unifed@unifed.fr

Sandra MACOINE, chargée de
mission UNIFED
Géraldine ADAM, chargée de
mission emploi formation UNIFED



Commission Paritaire Nationale de l'Emploi
de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

REMERCIEMENTS

Annie LECULEE, Présidente et Gilbert LE PICHON, Président adjoint remercient chaleureusement les Présidents des DR CPNE-FP , ainsi que l'ensemble des intervenants pour leur participation et leur investissement à cette première journée nationale de rencontre.